

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 20 Décembre (20/12/2013)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 13 décembre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, Mme Marie CASTRO, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie DOURLANT, **Adjoints,**

M. Pierre GUILLAMAT, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHE, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHE, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. André LENFANT, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

Mme Martine DAMIANI (représentée par Mme Christine LASSALLE), M. Bernard REDON (représenté par M. Guy-Michel EMPOCIELLO), **Adjoints**

Mme Nathalie GALHO (représentée par M. Gilles BENECH), **Conseillère Municipale**

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint**

Mme Colette ROLLET, **Conseillère Municipale**

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Guy ROQUEFORT, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

M. Abdelkader SELAM est nommé secrétaire de séance.

**14 – 20 Décembre 2013**

**ANCIEN CARMEL CENTRE INTERNATIONAL D'ACCUEIL ET DE SEJOUR –  
TARIFICATION DES CHAMBRES ET DORTOIRS**

Rapporteur : Monsieur le MAIRE

**Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 25 novembre 1999 décidant de confier la gestion du Centre d'Accueil et de Séjour au Club Alpin Français,

**Vu** la délibération n° 19 du Conseil Municipal en date du 22 décembre 2005 fixant la tarification des chambres et dortoirs du Centre d'Accueil et de Séjour « l'Ancien Carmel »



**CONSIDERANT** que la tarification des chambres et dortoirs du Centre d'Accueil et de Séjour « l'Ancien Carmel » doit être relevée.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

- **FIXE** les tarifs des chambres et dortoirs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, comme suit :

	Ancien tarif en €uros	Nouveau tarif en €uros
Nuitée normale	14,30	14,60
Nuitée pèlerins	13,30	13,60
Nuitée groupe	13,30	13,60
Nuitée handicapés (avec sanitaire)	15,30	15,60
Nuitée avec sanitaire privé	20,50	21,00
Enfant de moins de 12 ans et membre du Club Alpin Français	10,80	11,00
Petit déjeuner	5,10	5,20
Repas pèlerin	13,10	13,40
Repas	13,10	13,40

Pour copie conforme

Moissac le 23 décembre 2013

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter de la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :